



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E213675

VALABLE JUSQU'AU 21/04/2027

ÉDITÉ LE

28/04/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/03/2024

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 01/03/2024  
1 000

Raison sociale : LIEBART LUDOVIC

18 RUE VICTOR HUGO  
59124 ESCAUDAIN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC Valenciennes

Siret : 985 395 235 00015

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 0000022590890904

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 0000022590890904

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 06 38 92 88 93

Portable : 06 38 92 88 93

Fax :

Site Internet :

E-mail : ludovic.liebart@orange.fr

Responsabilité légale :

LIEBART LUDOVIC GÉRANT

Effectif moyen : 1

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code      | Qualification(s) en cours de validité               | * Date d'attribution |
|-----------|---|----------------------|
| 4131 PROB | Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE | 22/04/2026           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories   | Date d'attribution |
|--|--------------------|
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 22/04/2026         |
| o Isolation des combles perdus   | 22/04/2026         |
| o Isolation des planchers bas sur local non chauffé                      | 22/04/2026         |

\* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT**

Gérard SÉNIOR

**SIGNATURE  
DU TITULAIRE**



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.